

REEE :

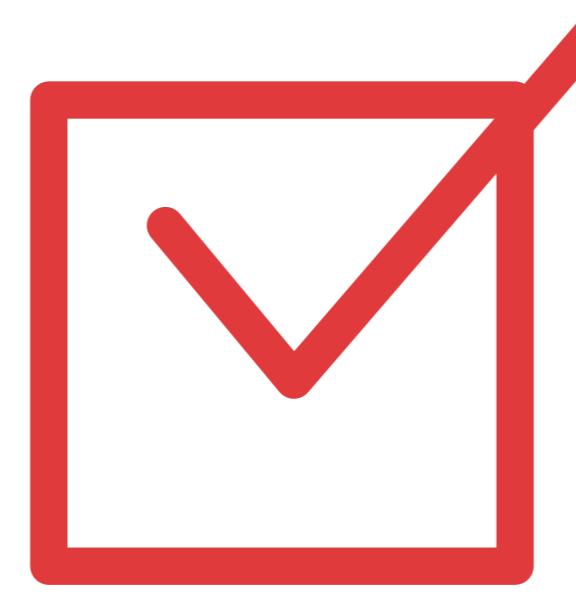
le gouvernement finance l'avenir de votre enfant!



Économisez et le gouvernement contribue

- Le gouvernement ajoute **20 %** du montant de votre épargne, jusqu'à **500 \$ par an ou plus** pour un maximum à vie de **7200 \$** par enfant.
- Les familles à faibles revenus peuvent bénéficier de titres supplémentaires.

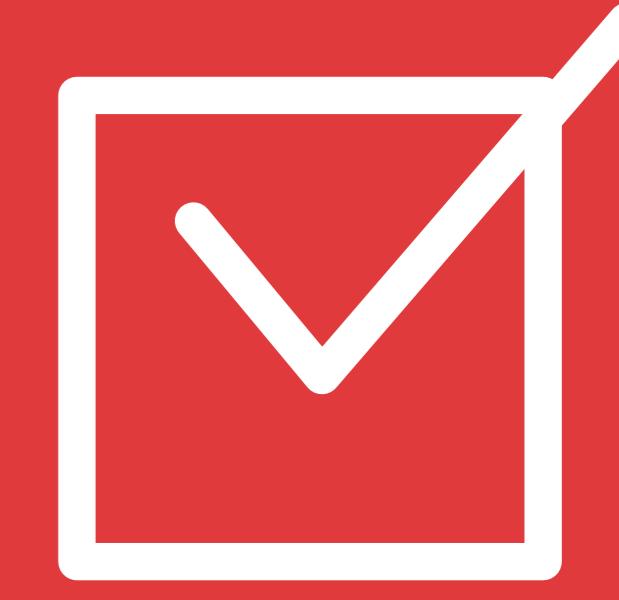
Vos placements fructifient à l'abri de l'impôt.



- Contribuez et investissez, dans l'éducation de votre enfant et recevez des subventions du gouvernement.
- Les subventions et les gains sont imposés lorsque votre enfant retire les fonds pour payer ses études, mais il est fort possible qu'il ou elle puisse profiter de crédit d'impôt pour frais de scolarité et fasse partie d'une tranche à faible revenu.

Les fonds peuvent être utilisés à d'autres fins que les études universitaires

- Votre enfant peut utiliser les fonds du REEE pour payer ses études dans un établissement d'enseignement collégial accrédité ou un centre de formation professionnelle!
- Si l'enfant n'utilise pas l'argent pour ses études, vous pouvez transférer le solde du compte dans votre REER.



Conseil

- Si les tantes, les oncles ou les grands-parents de votre enfant veulent investir dans son avenir, ils **peuvent verser des dépôts mensuels automatiques** dans son REEE!



Pour résumer

Si vous avez des enfants, ne manquez pas cette occasion de profiter de cet argent tombé du ciel.

● ● ●